



Claira, le 3 juin 2026

Objet : Conseil municipal du 9 juin 2026

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre présence à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 9 juin 2026
à 18h30, à la salle du Conseil Municipal**

Ordre du jour

Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;

Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2026 ;

1. Compte rendu des décisions du maire et des déclarations d'intention d'aliéner ;
2. Désignation des délégués à l'Agence d'Urbanisme Catalane Pyrénées-Méditerranée ;
3. Fixation de la composition du Comité Social Territorial et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité ;
4. Approbation d'une convention pour l'accueil de bénévoles pour l'aide aux devoirs auprès des jeunes clairanencs pour l'année scolaire 2026/2027 ;
5. Principe de la délégation de service public de l'assainissement collectif ;
6. Principe de la délégation de service public de l'eau potable ;
7. Charte des municipalités sans frontières – désignation d'un nouveau référent ;
8. Convention de mise à disposition de panneaux d'information numériques avec la Communauté de communes Corbières Salanque Méditerranée ;
9. Désignation d'un référent santé-environnement auprès de l'agence régionale de santé ;
10. Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement de travail (ENT-ECOLE) – année scolaire 2026-2027.

Marc RUTTI

Maire de CLAIRA

